

CONDITIONS GÉNÉRALES (CG) DE FORMATIONS

1 Champ d'application

Les conditions générales de vente (CGV) ci-après, font partie intégrante du contrat entre JOMOS Protection Incendie SA (nous / notre / nos) et la participante ou le participant à la formation (vous / votre / vos).

Les CGV s'appliquent de manière exclusive. Vos conditions générales de vente contraires ou différentes ne s'appliquent que si nous les avons confirmées par écrit.

2 Inscription

L'inscription se fait via le formulaire d'inscription en ligne sur notre site web ou en envoyant vos coordonnées complètes par e-mail ou par courrier. Les inscriptions deviennent fermes avec notre confirmation écrite (contrat). Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Afin de permettre une formation intensive, le nombre de participants est limité. Si une formation est complète, vous recevrez un message y afférent au lieu de la confirmation de votre inscription.

Jusqu'à la confirmation écrite, nos offres figurant dans des documents d'offre, des prospectus, des catalogues, des listes de prix et d'autres documents - également sous forme électronique - sont sans engagement.

3 Réalisation

Nous nous réservons le droit d'annuler des formations si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou, dans des cas exceptionnels, pour d'autres raisons.

Si une formation ne peut avoir lieu en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour d'autres raisons, vous en serez informé en temps utile avant le début de la formation. Dans ce cas, les frais de formation ne sont pas dus. Toute autre prétention d'indemnisation est expressément exclue.

Nous nous réservons également le droit d'interrompre une formation ou de refuser la participation de certains participants si ces derniers ne respectent pas les consignes données par le responsable de la formation. Dans ce cas, un remboursement des frais de formation ou d'autres prétentions d'indemnisation sont exclus.

4 Programme

Le début, la durée, le lieu, la langue et les heures de cours de la formation sont indiqués dans la confirmation d'inscription.

Nous nous réservons le droit de modifier le programme à court terme, de changer d'intervenants, de modifier le lieu de la formation ou de passer d'une formation en présentiel à une

formation en ligne. Dans ce cas, vous serez immédiatement informé(e). Un remboursement ou une réduction des frais de formation ou d'autres prétentions d'indemnisation sont expressément exclus à cet égard.

5 Frais de formation et conditions de paiement

Les frais de formation comprennent les cours de formation, les frais d'infrastructure, les supports de cours, une attestation de participation ainsi que, en cas de formation en présentiel, un repas dans notre restaurant d'entreprise Giardino. Les frais de séjour et de déplacement sont à votre charge. Sauf stipulation contraire écrite, nos prix s'entendent nets, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en sus.

Les frais de formation vous seront facturés lors de la confirmation de l'inscription. Ils doivent être payés dans un délai de dix (10) jours, mais au plus tard avec une date de valeur deux (2) jours avant le début de la formation, faute de quoi la participation ou la réalisation de la formation ne sont pas garanties.

Sous réserve du point 0 ci-après, l'obligation de paiement subsiste même si la formation n'a pas été suivie ou ne l'a été que partiellement, ou si la participation a été interrompue.

Le paiement doit être effectué en francs suisses. Passé ce délai de paiement, vous nous serez redevable, sans sommation, d'un intérêt moratoire annuel de 5 %.

Dans le cas où nous devrions adresser une sommation pour non-paiement d'une facture, nous aurons le droit de facturer des frais de sommation de CHF 30 par sommation.

Toute compensation de créances de votre part à notre rencontre est exclue.

6 Supports de cours

Les documents mis à disposition dans le cadre de la formation sont notre propriété. La transmission ou la publication de supports de cours nécessitent notre accord.

7 Frais d'annulation

Toute annulation doit être faite par écrit, par lettre ou par e-mail. Toute annulation jusqu'à dix (10) jours ouvrables avant le début de la formation (date déterminante : réception de la lettre par nos soins) est gratuite. Si l'annulation a lieu moins de dix (10) jours ouvrables avant le début de la formation, 50 % des frais de formation sont dus. Si l'annulation a lieu moins de trois (3) jours ouvrables avant le début de la formation ou si vous arrivez en retard ou ne vous présentez pas à la formation, les frais de formation sont dus dans leur intégralité.

8 Responsabilité et assurance

Nous déclinons toute responsabilité quant à la véracité, l'exactitude, l'actualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations transmises à l'occasion des formations, ainsi que pour les éventuels dommages que vous pourriez subir en relation avec la fréquentation de la formation, dans la mesure où cette exclusion de responsabilité est autorisée par la loi.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous disposez d'une couverture d'assurance suffisante.

9 Protection des données

Vous nous autorisez expressément à utiliser vos données, y compris vos données personnelles, saisies dans le cadre de nos relations d'affaires, pour le traitement des commandes, la gestion des contrats, un suivi et un conseil complet, ainsi que pour des analyses statistiques et la satisfaction d'obligations légales. Ces données sont utilisées uniquement pendant la durée requise au regard de la finalité de l'utilisation. Elles seront toutes effacées dès que ces finalités seront accomplies.

Nous avons le droit de communiquer vos données à d'autres sociétés du groupe JOMOS et au personnel auquel il sera fait appel en Suisse pour le traitement des commandes.

Vous acceptez que votre nom et vos coordonnées soient communiqués aux autres participants sous la forme d'une liste de tous les participants à la fin de la formation.

Nous traitons vos données en vertu des art. 4 et 6 de la Loi fédérale sur la protection des données.

Vous avez à tout moment le droit d'obtenir gratuitement des renseignements sur vos données personnelles faisant l'objet d'un traitement, corriger ces données si nécessaire, limiter ou interdire leur utilisation ultérieure, retirer votre consentement au traitement de celles-ci, de révoquer votre consentement à la poursuite du traitement des données et obtenir leur effacement si elles ne font pas l'objet d'une obligation légale de conservation et si elles ne sont pas nécessaires à l'exécution du contrat.

En cas de modification des données de contact ou de facturation en cours de relation contractuelle, vous êtes responsable de leur mise à jour en temps utile auprès de nous.

Concernant le traitement des données, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : info@jomos.ch.

10 Confidentialité

Vous vous engagez à ne pas divulguer les secrets d'affaires, les informations et documents confidentiels que vous avez reçus de notre part ou d'autres participants dans le cadre de la formation

et à ne les utiliser qu'aux fins de l'exécution du contrat. Vous vous engagez également à imposer cette obligation de confidentialité à vos salariés et à vos auxiliaires. Cette obligation de confidentialité demeure en vigueur même après expiration du contrat conclu entre vous et nous.

11 Modifications du contrat

Pour être valables, les modifications et ajouts apportés au contrat (y compris à cette disposition) doivent être formulés par écrit.

12 Notifications

Toutes vos notifications qui nous sont destinées doivent nous être adressées par courrier postal, fax ou e-mail, comme précisé dans le contrat concerné ou indiqué ultérieurement.

Par forme écrite, on entend aussi bien les notifications par lettre que par e-mail.

13 Droit applicable et for

Les présentes CGV et tout autre accord conclu entre vous et nous concernant la formation sont régis par le droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois applicables.

En cas de litige en rapport avec la formation, le for est notre siège social, situé à ce jour à Balsthal. Nous nous réservons toutefois le droit d'intenter une action au tribunal de votre domicile.